

ADASEN

Affaire suivie par :

Myriam Abitbol

Tél : 01 39 23 60 38

Mél : ce.ia78.ienadjoint@ac-versailles.fr

19, Avenue du centre

78280 Guyancourt

Guyancourt, le 16 avril 2021

Le directeur académique des services de l'éducation
nationale, directeur des services départementaux de
l'éducation nationale des Yvelines

à

Mesdames et Messieurs les inspecteurs et inspectrices
de l'éducation nationale
Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements

Objet : Accompagnement des élèves à l'entrée en sixième

La continuité pédagogique est un enjeu fort pour la réussite du parcours des élèves. Elle est d'autant plus nécessaire que la situation de crise sanitaire vécue par les élèves et leurs enseignants peut avoir fragilisé certains acquis fondamentaux. Pour répondre à l'hétérogénéité des apprentissages des élèves et notamment à la situation de ceux qui sont en fragilité scolaire, un PPRE-passerelle est établi, au sein de la commission de liaison du conseil école-collège. Il constitue l'outil de contractualisation des aides apportées à chacun de ces élèves sur la base de l'analyse de ses besoins.

[Un guide d'aide pour les enseignants](#), que les équipes pourront s'approprier et faire évoluer, est également accessible en ligne sur le site de la direction académique. Il est conçu pour faciliter le repérage par les équipes pédagogiques des points d'appuis et des fragilités à prendre en compte pour accompagner les élèves entrant en classe de sixième, notamment dans le cadre de l'accompagnement personnalisé et du programme devoirs faits. Il sera une aide précieuse à la rédaction des PPRE-passerelle dans ses volets école et collège.

L'évaluation des acquis des élèves entrant en sixième en français et en mathématiques courant septembre 2021 permettra aux enseignants d'affiner leur connaissance du niveau de maîtrise de leurs élèves et d'adapter leur enseignement à leurs besoins.

J'attire l'attention de chacun sur l'importance [du test de fluence](#) qui permet de connaître la capacité des élèves à lire correctement un texte pour accompagner spécifiquement les collégiens les plus fragiles.

Vous trouverez également en ligne sur le site de la direction académique [des outils d'aide à la conception des PPRE dédiés aux élèves à haut potentiel \(EHP\)](#) qui rencontrent des difficultés scolaires. La prise en compte de la singularité de leur mode de pensée est un levier à la mise en place d'aménagements pédagogiques nécessaires à leur réussite scolaire. En effet, les EHP présentent des particularités comme de véritables difficultés dans le passage à l'écrit, la méthodologie et la gestion de leurs émotions.

Un outil d'aide aux adaptations pédagogiques indispensables aux élèves rencontrant des difficultés liés [à la mémoire de travail](#) est également en ligne sur le site de la DSDEN.

Dans chaque collège, une commission de liaison se tiendra en présentiel ou en distanciel dans le courant du mois de juin, sous votre égide et celle des enseignants des classes de CM2, des professeurs principaux des classes de sixième, des professeurs de français et de mathématiques des classes de sixième.

Je vous engage à inciter les équipes pédagogiques à s'emparer de ces outils pour enrichir leur travail d'accompagnement au service des élèves et de leurs apprentissages fondamentaux.

Luc PHAM